

CONCOURS EXTERNE ~~INTERNE*~~

14

CONCOURS DE Délegué au Permis de
Conduire et à la sécurité routière

ÉPREUVE DE Écrit admissibilité de
Dissertation relatif à la circulation et la sécurité
routière

*Rayez la mention inutile:

14

N.B. Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

IMPRIMERIE NATIONALE 135 011

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 1

- d'usage de la route en 2030 -

L'horizon 2030, quoiqu'en apparence lointain, est en réalité plus proche qu'on ne le croirait à priori. Il est vrai que notre société connaît des bouleversements et des évolutions plus rapides que jamais, notamment en raison de la révolution numérique au cœur de laquelle se jouent beaucoup de choses, dont une révolution des transports. Les innovations technologiques concernent aussi bien les infrastructures que les véhicules eux-mêmes, ou les équipements dont se dotent les usagers : smartphone, l'emblème de la dernière révolution numérique, et la montre connectée, qui symbolise la troisième : celle de l'internet des objets. Une réflexion à long terme serait incomplète si elle ne s'intéressait pas aux usages différents induits par une révolution culturelle, ou aux évolutions législatives. Il apparaît donc clairement que la conjugaison de ces évolutions va redéfinir en profondeur le rôle des différentes catégories d'usagers, actuels (conducteurs, piétons, usagers des transports publics) ou futurs : en effet, pourra-t-on encore parler de conducteurs à l'époque de la voiture autonome ?

Il convient par conséquent de s'interroger sur la manière dont les différents acteurs et usagers de la route peuvent appréhender ces changements de façon à intégrer le meilleur parti dans un

avenir proche. Aussi encourageant qu'elles puissent paraître, aussi bien en termes de sécurité et de confort d'utilisation (I), l'avenir de la route ne peut être promettre qu'à condition que tous les acteurs et usagers coordonnent leurs efforts pour faire face au défis qui ~~se~~ présentent (II).

* * *

I) Des bouleversements à venir dans les habitudes des différentes catégories d'usagers de la route, aussi bien en termes de sécurité que de confort d'usage quotidien : des perspectives à 15 ans qui relèvent du domaine du possible.

1) Des perspectives technologiques qui permettent l'optimisme quant à l'évolution de la sécurité : de nombreuses vies peuvent être sauvées.

Le chiffre historique de 3641 morts sur les routes peut encore être réduit, en partie grâce aux évolutions technologiques.

L'automobile autonome et connectée, si elle ne fait encore partie de la vie quotidienne de l'usager lambda de 2017, est une réalité technologique bien tangible. De plus en plus de modèles proposent déjà des aides à la conduite telles que l'alerte au franchissement de ligne. Cette technologie est d'autant plus précieuse que l'un tiers des accidents mortels sont dus à la fatigue et à la somnolence au volant ; le phénomène est d'autant plus préoccupant que la mortalité sur autoroute a augmenté de 23% en deux ans, avec une moyenne d'accidents sur obstacle fixe supérieure à la moyenne des accidents (40% contre 30% : rapport ONISR 2016). Il en va de même par la détection des piétons de nuit grâce aux caméras thermiques dont sont ^{déjà} équipés certains véhicules. Cela contribuera à une baisse du nombre de décès parmi les piétons de nuit, hors agglomérations. Ceux-ci représentent 2/3 des morts lors d'accidents nocturnes (Ministère de l'Intérieur). Cela diminuera également le nombre d'accidents impliquant des animaux (70 000 par an selon le ministère de l'Intérieur).

Le rôle de la technologie dans la réduction du nombre d'accidents est déjà prouvé. Les progrès de la technologie viendront renforcer cette tendance baissière, telles que Volvo l'exprime : "objectif zéro mort dans une Volvo en 2020", grâce à la ^{sécurité} ^{passive}.

Par ailleurs, concernant les infrastructures, le même constat peut être dressé. Des initiatives privées et publiques viennent contribuer à la sécurité grâce aux innovations techniques.

Un projet de maquage routier dynamique et de routes connectées a fait l'objet d'une expérience en 2013 - L'initiative du groupe Bolloré n'était qu'une exposition, mais elle visait à démontrer qu'avec des véhicules adaptés, les voitures pourraient communiquer de façon à éviter les collisions - Appliquée aux autoroutes, cette mesure avait des effets bénéfiques.

Les effets de ces évolutions auront également des conséquences positives sur la forme de confort d'utilisation.

2) Des initiatives privées de la part de constructeurs pour le confort d'utilisation accrue : des effets positifs sur la sécurité ^{indirects}.

L'histoire de l'automobile montre que les évolutions ne concernent pas seulement la sécurité mais les usages. Quiconque passe d'une voiture des années 70 à un modèle récent trouvera la conduite plus confortable. La tendance est vouée à se poursuivre.

La voiture autonome ouvre la possibilité au jour "d'appeler" sa voiture pour la faire ^{sortir} d'un parking, grâce à un smartphone ou à une montre connectée. Les services connectés que nous connaissons déjà continueront de se développer de manière à ce que la reconnaissance vocale et le GPS intégrés calculent selon vos habitudes ou la conversation des passagers, l'itinéraire le plus rapide, selon la circulation. Les embouteillages seront évités grâce à la communication des voitures entre elles, à la manière du GPS Google Maps qui localise les smartphones sous Android pour donner des infos trafic.

Les services qui se basent sur la géolocalisation en cas de panne pourront, à la discrétion des assureurs, être utilisés pour déterminer l'endroit d'un accident. En effet, on pourra estimer la vitesse des véhicules à distance ; se sentir sans contrôle, l'auto

mobiliste Robertica -

Ces innovations sont donc porteurs, comme le formulait l'économiste Schumpeter, "porteurs d'externalités positives" sur la sécurité des usagers - Tel était le cas des régulateurs de vitesse lorsqu'ils sont apparus.

Enfin toutes les innovations qui réduisent la fatigue (par exemple l'insonorisation et le moteur électrique) ont des effets sur l'accidentalologie: un tiers des accidents sont dus à la fatigue (enquête de l'Intérieur) - mortels

Tous ces bénéfices s'accompagnent cependant des défis à relever, condition essentielle d'une exploitation réussie de ces nouvelles possibilités -

* * *

II) Les défis de 2030, ... à anticiper et à relever dès aujourd'hui pour être le meilleur parti des perspectives à venir -

1) Les enjeux législatifs et réglementaires en termes de sécurité routière: la responsabilité des usagers en question avec la révolution numérique -

L'automatisation de la conduite est désormais une réalité technologique. Le seul obstacle est désormais le juridique. La raison en est l'interrogation, encore sans réponse, quant à la responsabilité de "l'opérateur" que l'on hésite désormais à appeler "conducteur". Des questions d'ordre philosophiques se posent. Devra-t-on blâmer le conducteur de ne pas avoir repris le contrôle avant un accident? Ou devra-t-on se retourner contre les informaticiens qui auront codé l'algorithme? La question est d'autant plus épineuse que la technologie s'associe parfois à une baisse de vigilance du conducteur, comme le témoigne cette statistique édifiante trouvée sur le site de la Sécurité Routière: En 2007, 90% des conducteurs percevaient

l'écriture de SMS au volant comme un danger; en 2014, ce pourcentage est descendu à 72%, ce qui démontre que l'habitude liée à une technologie ne signifie pas nécessairement une utilisation consciencieuse. Un travail d'information, de sensibilisation est à suivre, notamment dans les auto-écoles, lors de la formation des conducteurs de demain. Peut-être serait-il cohérent de créer un permis spécifique dédié à ce genre de voitures. Pour mieux encadrer les usagers et mieux les former?

L'intervention de l'État sur ces questions peut également être effectuée sous forme d'objectifs à atteindre, comme ce fut le cas à l'instauration de nouvelles normes environnementales. Imposer un système clair et accessible au conducteur peut devenir une condition pour homologuer un véhicule autonome. Ainsi l'État serait catalyser d'innovation encadrée. Cela permettrait une meilleure distribution des compétences et ^{des} responsabilités.

2) Des enjeux sociaux : une révolution culturelle doit accompagner la révolution technologique.

D'ici 2030, la question du nombre de voitures en circulation se posera d'autant plus, aussi bien en termes écologiques qu'en termes de capacités des infrastructures routières.

L'INSEE a montré lors de plusieurs études que la majorité des automobilistes souhaitent seuls dans leurs véhicules. Plusieurs solutions sont envisageables pour réduire le trafic et la pollution.

La généralisation des voitures électriques et hybrides permettra d'augmenter les capacités de batterie et de les rendre utilisables par un plus grand nombre d'utilisateurs.

L'auto-partage (notamment de voiture électriques) permettrait également de rationaliser l'utilisation du parc automobile actuel. La chute du nombre de voitures vendues et l'augmentation des locations longue durée semble pointer vers ce

constat. La révolution de l'Internet mobile permet d'exister et déjà d'utiliser une autre voiture, comme avec les applications Uber et Bla Bla Car. Toutes ces initiatives sont porteuses d'externalités positives pour l'environnement.

Les infrastructures devraient être élargies, ou au moins, utilisées de façon plus rationnelle. L'interconnexion des routes permettrait de diriger le flux des automobilistes vers des itinéraires moins chargés pour répartir le trafic. Diminuer l'accidentalité s'avère également essentiel pour diminuer les perturbations et fluidifier le trafic sur des routes de plus en plus fréquentées.

Enfin, la diversification des modes de transport alternatifs (Vélib, Autolib) peut encourager une part des automobilistes à laisser leur véhicule au garage, surtout pour des trajets courts, autour du domicile (où 24% des accidents se produisent).

La question des enjeux de 2030 est riche en interrogations, en défis, mais également en possibilités pour l'avenir.

Les enjeux technologiques, sociaux et législatifs doivent être examinés au regard d'une société en profonde transformation. Une analyse des enjeux en cours et une bonne compréhension des mutations sociales, économiques et technologiques est essentielle pour faire aux défis qui nous attendent.